L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 FEVRIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 10 FEVRIER 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

LES INONDATIONS.

L'administration municipale s'est empressée, aux premières nouvelles de l'inondation qui couvre les deux tiers de la ville, de charger quelques-uns de ses membres d'organiser le service des secours à porter aux inondés. Un comité de citoyens s'est constitué pour aider la municipalité dans ses louables efforts. C'est très bien. Nous connaissons la libéralité de nos marchands et l'inépuisable charité de notre population, et nous ne doutons pas qu'il ne soit amplement pourvu aux besoins des inondés pendant et après l'occupation d'une partie de la ville par les eaux. Il est certain aussi que nos autorités s'occuperont, après le retrait des eaux, des mesures sanitaires qui seront indispensables pour empêcher les maladies. Mais s'il est bien de réparer le mal dans la mesure du possible, il vaudrait mieux encore le prévenir et ceci nous amène à revenir sur un sujet que nous avons bien souvent traité dans ces colonnes, bien que nos paroles soient restées sans effet, nous voulons parler des moyens d'empêcher les inondations.

Il est un fait incontestable, c'est que la ville n'a jamais été aussi souvent couverte d'eau que depuis la construction de la prétendue levée de protection établie sur les bords du lac à un coût de plus d'un million de dollars. Tout ce que nous avons prédit à l'époque où ce plan a été proposé, s'est réalisé de point en point. Au lieu d'inondations accidentelles, qui pouvaient être occasionnées de loin en loin par la hauteur des eaux du lac combinée avec des vents d'est, nous avons eu des inondations plus ou moins étendues à la suite de chaque pluie d'orage, quel que fût d'ailleurs le niveau des eaux dans le lac. La levée de protection n'a servi absolument qu'à arrêter l'écoulement des eaux de pluie, et elle n'a pas empêché une seule des inondations causées par la crue et le refoulement des eaux par les canaux ou les coupures faites pour les chemins de fer dans le coteau de la métairie.

Dans le désastre qui vient de se produire, on peut voir l'effet de plusieurs causes réunies : le niveau élevé du lac, un fort vent d'est, des pluies torrentielles et la rupture des digues des canaux. Nous ne prétendons pas qu'on eût pu éviter absolument l'accumulation des eaux de pluie pendant l'ouragan, mais nous soutenons que si l'inondation se prolonge pendant plusieurs jours après le changement de vent qui s'est produit hier matin, cela sera dû à l'influence des levées vers le lac et principalement à la levée de protection qui oppose une barrière à l'écoulement des masses liquides.

La construction de la levée de protection avait eu pour principal objet le déboisement des cyprières qui bordent le lac ; ce résultat n'a pas été obtenu et on n'a réussi qu'à priver la ville d'un bassin de [illegible] naturel, propre à recevoir le trop plein des eaux et qu'il fallait utiliser dans ce but, de sorte que c'est maintenant la portion habitée du territoire de la ville qu'occupent les eaux de pluie, ou le trop plein du lac refoulé par le vent d'est.

La solution du problème était, cependant, bien simple. Il n'y avait qu'à mettre à profit le coteau de la métairie placé comme une barrière naturelle entre le lac et la ville, à le compléter par des raccords, à le renforcer dans les points faibles, à donner aux voies ferrées et aux chemins de communication la pente nécessaire pour éviter que ces voies et chemins offrissent une ouverture aux eaux du lac, à augmenter le nombre des canaux pour les eaux de pluie en les fermant, cependant, par des portes d'écluses et à assurer l'épuisement des eaux au moyen de machines de force suffisante. Tout cela eût coûté beaucoup moins cher que la levée de protection et cela eût été beaucoup plus efficace. Mais, à l'époque où toutes ces questions ont été discutées, on n'a rien voulu écouter, et les intérêts particuliers engagés dans le grand projet de déboisement l'ont emporté sur l'intérêt général de la ville.

La nouvelle leçon qui vient d'être infligée à notre malheureuse ville, si sombre par tant de fléaux de toutes sortes, sera-t-elle encore perdue? Nous le craignons. Nous devons, néanmoins, rappeler à l'administration municipale que son devoir est de charger un comité compétent d'étudier les causes diverses de l'inondation actuelle, et d'indiquer des moyens pratiques et économiques pour empêcher le retour périodique de pareils désastres. Il faut mettre la Nouvelle-Orléans à l'abri de ces fréquentes inondations et établir des moyens de drainage suffisants pour l'écoulement des eaux de pluie, sans quoi notre ville ne se relèvera jamais de sa décadence. Ceux qui parlent de construire des égouts souterrains dans les conditions présentes veulent tout simplement mettre la charrue devant les boeufs. Où en serions-nous, si ces égouts existaient en ce moment? Ils ramèneraient toutes les impuretés dans le coeur de la ville et éclateraient sous la pression des eaux et des obstructions. Nous appelons sur ce sujet l'attention la plus sérieuse du maire et du conseil municipal.

MYSTIC KREWE OF COMUS.—Comus et ses Compagnons de brillante et joyeuse mémoire feront leur visite habituelle à la Nouvelle-Orléans le Mardi-Gras, 1er mars. On pourra les voir le soir à l'Opéra. Merci à Comus de son invitation.

LA ROUTE DU PAN HANDLE.—Nous avons reçu de M. W. M. Wallington, l'obligeant agent pour le Sud de la grande ligne de Pan Handle et Pennsylvanie, le tableau des arrivées et départs pour le mois de février.

Grand déballage de pantoufles, NOUVELLES à l'Etoile Rouge.

Billets gagnants.—M. J. Kern, rue St-Louis No 101, M. Frank A. Lee, rue Commune No 165, et M. Chas G. Andry, bureau No 14 rue Carondelet, certifient qu'ils ont gagné au tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane du mardi, 8 février 1881, l'un le premier gros lot de trente mille piastres, avec la moitié d'un billet qui lui avait coûté une piastre; le second le troisième gros lot de cinq mille piastres, avec la moitié d'un billet qui lui avait coûté une piastre, et le troisième, le quatrième gros lot de deux mille cinq cents piastres avec un billet entier qui lui avait coûté deux piastres. Le premier billet avait été acheté au bureau de Juan José Libano, rue Royale 85, entre les rues Conti et St-Louis; le second avait été acheté au bureau de J. Y. Dysart, rue Commune 126, entre les rues Camp et St-Charles, et le troisième avait été acheté au bureau de M. Castillo, rue du Canal 142. Ces messieurs certifient, en outre, que le montant afférent à chaque billet gagnant leur a été payé, sans difficulté et sans délai, par un chèque de la Compagnie de Loterie sur la Banque Nationale de la Louisiane.

Jardin Wagner.—A l'établissement si connu sous le nom qui précède, un orchestre de dames [illegible] donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on vend d'excellentes consommations.

X...., qui n'est pas précisément la fleur des braves, racontait une discussion qu'il avait eue, la veille, avec un ami :

—J'ai été sur le point, disait-il, de lui jeter ma carte au visage. Cela n'a tenu qu'à un fil.

—Le fil de l'épée.... murmura quelqu'un.

SARAH BERNHARDT.

Il y avait une magnifique chambrée hier au théâtre de la rue du Canal, pour entendre Sarah Bernhardt dans le rôle de Dona Sol d'*Ernani*. Le succès de l'éminente artiste va grandissant chaque jour; son talent se plie et s'adapte aux genres les plus divers : comédie moderne, tragédie classique, drame romantique. Le rôle de Dona Sol dans les premiers actes ne comprend que deux grandes scènes que l'artiste a dites dans un sentiment très noble et avec grandeur. Mais dans le dernier acte toute l'attention se porte sur Dona Sol. Sarah Bernhardt a dit la scène avec Ernani d'une voix suave et mélodieuse, avec tout le charme d'un chant d'amour et, lorsque la situation change, elle s'est transformée et s'est élevée à une grande hauteur. Ses accents ont été tour à tour pleins de fierté, de menaces, de supplications, de tendresse, et elle a donné à la scène finale un caractère de poésie incomparable. M. Angelo a eu de beaux moments dans le rôle d'Ernani dont il s'est acquitté en artiste sérieux et intelligent.

Ce soir, Sarah Bernhardt jouera dans deux pièces, le *Passant*, de Coppée, et le *Sphynx*, d'Octave Feuillet.

OPERA FRANÇAIS.

Faust, donné hier en matinée, avait attiré une brillante chambrée. Au second tableau, lorsque la Kermesse approchait de sa fin, Mme Sarah Bernhardt, à qui M. De Beauplan donnait le bras, est venue s'asseoir dans une loge d'avant-scène du parquet. Il va sans dire que pendant l'entr'acte toutes les lorgnettes étaient dirigées vers l'éminente artiste. Si les regards traversant les verres brûlaient comme des rayons de soleil concentrés au foyer des lentilles, en moins de quelques secondes Mme Sarah Bernhardt et sa jolie toilette se seraient dispersées dans l'air comme une légère vapeur.

Des nombreuses spectatrices qui ont écouté avec délices l'air des *Bijoux*, Mme Sarah Bernhardt était peut-être la plus attentive. Mme Ambre, comme on sait, chante cet air avec un naturel et une coquetterie qui vous font oublier que vous êtes au théâtre; on croirait voir et entendre Marguerite elle-même telle que Goethe nous la montre, folle de joie et naïvement rayonnante à la vue des joyaux dont elle se pare. Etre dans le vrai au point de produire l'illusion, c'est là le but suprême de l'art; nul ne le sait mieux que Mme Sarah Bernhardt; et c'est pourquoi on l'a vue applaudir avec plus d'animation que personne.

Chanter et jouer naturellement paraissent à beaucoup la chose du monde la plus simple. Il faut croire pourtant qu'il n'en est rien; car il y a peu, très peu d'artistes qui aient ce don; l'affectation et le pathos sont les deux écueils contre lesquels viennent se heurter la plupart des novices qui s'aventurent sur la scène.

A. M.

Union Française.—Le comité de secours donne avis, ainsi qu'on le verra par une annonce insérée plus loin, qu'il siégera au bureau de l'Union, rue St-Louis No 9, à partir d'aujourd'hui, 10 du courant, de 9 heures du matin à 3 heures du soir, pendant trois jours de suite, afin de pouvoir répondre aux demandes de secours qui lui seraient adressées pour les inondés.

Nouvelles télégraphiques.

Voyage de Gambetta à Vienne.

Londres, 4 février.—La Presse de Vienne dit : "M. Gambetta, président de la chambre des députés de France, se rendra à Vienne pendant les prochaines vacances parlementaires pour connaître les vues du gouvernement austro-hongrois et par suite celles de l'Allemagne, au sujet de sa candidature à la présidence de la République française, et, dans une certaine mesure, pour assurer le maintien d'une neutralité bienveillante de la part des deux empires."

Bismark monométalliste.

Londres, 5 février.—On télégraphie de Berlin au Morning Post : "Le prince de Bismarck, approuvant l'étalon d'or pour l'Allemagne, n'est pas favorable à la proposition de la France pour une conférence internationale sur la question de l'argent."

Reprise de la guerre des Achantis.

Londres, 5 février.—On télégraphie de Cape Town que le roi des Achantis a envoyé un ambassadeur spécial à M. Herbert T. Usher, gouverneur de la Côte-d'Or, pour lui demander de livrer un chef fugitif d'une de ses tribus. Le gouverneur ayant refusé de faire droit à cette demande, le roi Coffee a formellement déclaré la guerre à l'Angleterre. M. Usher a demandé des renforts au gouverneur de Sierra Leone. Le gouvernement anglais a aussitôt donné l'ordre d'envoyer de Madère des munitions et des approvisionnements à la Côte-d'Or. Le roi Coffee a le caractère très belliqueux, et s'il réussit à entraîner ses voisins avec lui, il causera beaucoup d'embarras à l'Angleterre qui a déjà beaucoup à faire avec les Boers et les Basutos.

Fabrication de dentelles.

Paris, 5.—Le monde féminin de Paris est en grand émoi au sujet d'une nouvelle machine inventée par un Français pour la fabrication de véritables dentelles. L'inventeur prétend qu'elle fabrique toute dentelle qui ait encore été faite au fuseau. Si elle tient sa promesse elle produira naturellement une énorme dépréciation dans la valeur des toilettes fashionables et sera accueillie avec plaisir par tous les maris avares.

Je suis allé hier voir fonctionner la machine qui est exposée dans une fabrique des environs de Paris. C'est certainement une des plus ingénieuses pièces de mécanisme qui aient jamais été inventées. Elle a quatre ou cinq mouvements distincts sur une seule barre, et imite à la perfection le travail fait à la main. Diverses qualités de dentelles ont été tissées avec une extrême rapidité en présence des visiteurs, et dans l'opinion de plusieurs dames qui paraissaient s'y connaître, tous les spécimens montrés, un seul excepté, étaient entièrement semblables aux dentelles faites à la main.

Vente de tableaux.

Le 24 février aura lieu à l'Hôtel Drouot une grande vente de tableaux modernes —la collection Edouard. Plusieurs chefs-d'oeuvre de Delacroix, Rousseau, Corot, Millet et autres grands peintres seront mis aux enchères par Pillet et Durand Ruel.

Opposition à Eads au Mexique.—On écrit de Mexico, 26 janvier, que M. Joseph Brennan, l'un des entrepreneurs du Tehuantepec Interocean Railroad, vient d'être victime d'une odieuse tentative d'assassinat et a été dangereusement blessé. L'assassin avait préparé une embuscade, et lorsque M. Brennan vint à passer, il tira sur lui et le blessa grièvement. Cette affaire a causé une profonde émotion; certaines personnes en effet se montrent manifestement hostiles à l'entreprise du chemin de fer de Tehuantepec, et l'on craint que les ingénieurs qui doivent être envoyés sur l'isthme pour la construction du chemin de fer du capitaine Eads ne rencontrent la même opposition.

Diverses parties du Mexique ont beaucoup à souffrir du froid. Quelques personnes sont mortes gelées à Puebla et à Matamoros. La fièvre jaune a disparu à Veracruz; mais la petite vérole exerce en ce moment ses ravages à Matamoros et à Brownsville.

Quelques caisses du fameux BLACK CROOK, cette semaine à l'Etoile Rouge.

Entre coulissiers :

—Tu sais? l'affaire que j'ai lancée et dont tu avais mauvaise opinion, marche admirablement. Mon conseil d'administration est [illegible] constitué...

—Prisonnier!...

FRANCE.

Chambre des Députés.

(Séance du 24 janvier 1881.)

Présidence de M. Gambetta.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Hémon déclare se démettre des fonctions de secrétaire.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Dugué de la Fauconnerie, ne voulant pas s'associer plus longtemps à une politique hostile aux volontés du suffrage universel, déclare résigner son mandat de député. M. le président ajoute que la Chambre, tout en regrettant cette décision, ne peut que rendre hommage à la délicatesse des sentiments qui l'ont dictée.

M. Longlé dépose une proposition tendant à ce que la Chambre déclare qu'il y a lieu de réviser certains articles de la loi constitutionnelle.

M. Guillot a la parole pour adresser une question à M. le ministre de l'intérieur au sujet de la circulaire aux évêques, relative aux prières publiques. Dans cette circulaire, signée au nom du ministère par M. Flourens, directeur des cultes, il a fait usage des qualifications de "monseigneur" et de "votre grandeur" qui sont interdites par le Concordat. Cet oubli des prescriptions de la loi est d'autant plus étrange que dans les décrets de nomination des évêques et archevêques, la qualification de "Monsieur" est seule employée. L'orateur demande à M. le ministre de l'intérieur quelles mesures il compte prendre pour faire respecter la loi en cette matière.

M. Constans, ministre de l'intérieur, répond qu'en employant les termes de "monseigneur" et de "votre grandeur," il a suivi un usage constant, et n'a aucunement violé la loi de germinal an X. Le Conseil d'Etat a décidé que ces appellations devaient être supprimées dans les actes officiels qui ne comportent point de formules de politesse; mais dans la correspondance administrative, chaque fonctionnaire demeure libre d'employer les appellations qu'il juge convenables. Quant au fond, la législation concordataire sera strictement appliquée, mais quant à la forme, M. le ministre entend rester juge de ce qui convient; au surplus, si l'on voulait appliquer toutes les prescriptions de la loi, il faudrait faire porter aux évêques l'habit à la française et leur interdire le port de la soutane, tandis que les élèves des séminaires devraient avoir la soutane; il serait impossible de tenir la main à l'exécution des prescriptions qui n'ont d'ailleurs que le caractère de simples conseils.

M. Guillot reconnaît que le Concordat est insuffisant pour faire respecter les droits de l'Etat, mais il faudrait au moins appliquer les dispositions qu'il contient. La qualification de "monsieur" et même celle de "citoyen" ont été employées par des régimes qui n'avaient rien de républicain.

Encore maintenant, M. le comte de Chambord écrit M. l'évêque. L'orateur regrette que M. le ministre n'ait pas trouvé d'autre réponse à faire à la question.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur les propositions relatives à la liberté de la presse.

Un discours de Gambetta aux marchands de vin.

Nous avons sous les yeux le discours prononcé par M. Gambetta, le 20 janvier, au banquet annuel de la Chambre syndicale des marchands de vin, banquet auquel assistaient plus de mille convives.

M. Gambetta a d'abord parlé de la législation qui régit les marchands de vin, puis il a abordé comme suit les questions générales :

"Que les hommes de travail, s'inspirent tous de cette maxime, dont la sagesse a été si souvent éprouvée, à savoir que l'on ne détruit que ce que l'on remplace. Si vous voulez, hommes de labeur, prendre légitimement dans la société démocratique française la place qui vous appartient, sachez avant tout conquérir le consentement des majorités apprenez à recueillir l'adhésion du plus grand nombre dans ce pays.

"Vous êtes, à l'heure qu'il est, quant à la forme politique, des maîtres incontestés; les libertés fondamentales, la liberté de la presse, celle du droit de réunion et d'association, vous y touchez, vous les pratiquez déjà tous les jours, et vous les faites entrer dans les moeurs. Ce sont, messieurs, les véritables conquêtes politiques, et qui précèdent de peu les lois, que celles qui sont passées dans les moeurs.

"Mais il y a une troisième tâche qui nous sollicite et qui s'impose à nous, c'est ce que j'appelle la solution des problèmes économiques et industriels, et ce que je me refuserai toujours à appeler la question sociale; et savez-vous pourquoi, messieurs? C'est parce que quand on étudie la société, plus on l'examine, plus on l'analyse, plus on la fouille, plus on étudie le passé dont nous sommes sortis et le présent tel que le font les antagonismes inhérents aux diverses conditions sociales, tel que le font les convoitises allumées dans la nation tout entière, tel que le font les rivalités qui menacent toujours un grand peuple, alors on constate qu'on ne peut résoudre ces problèmes qu'un à un, à force d'études et de bonne volonté, et surtout à force de connaissances et de labeurs.

"Messieurs, soyez convaincus que le peuple français, dans son immense majorité, entre de plus en plus dans cette conception d'une politique intellectuelle, rationnelle et scientifique, et qu'il en a donné, il y a quelques heures à peine, une preuve éclatante et décisive aussi bien aux partis adverses qui exaltent aujourd'hui leur dépit désormais impuissant, qu'au monde étonné de voir qu'une grande République puisse se gouverner librement avec quarante millions d'âmes, avec un passé de quatorze siècles de monarchie, et se montrer aussi forte, aussi brillante, aussi radieuse, aussi féconde, aussi puissante et respectée qu'aucun empire et qu'aucune dynastie.

"Et à qui la France républicaine, à qui la nation démocratique—dont nous sommes,—est-elle redevable de cette transformation? A elle-même, messieurs; à l'expérience que lui ont apportée les plus terribles leçons de l'adversité, à la comparaison qu'elle a fait entre le bruit des vaines paroles et l'efficacité certaine des actes; à l'examen et au jugement qu'elle a appliqués aux déclamateurs de quelque côté qu'ils se présentassent.

"Et c'est cette démocratie, désormais maîtresse d'elle-même, dédaigneuse des complots des partis coalisés, et qui se sent parfaitement à l'abri des dictatures ridicules dont on cherche à l'entretenir, c'est cette démocratie, messieurs, qui, par ses votes, par ses actes dix fois, cent fois répétés depuis le 4 septembre, a fait la République, mais qui ne la veut pas—entendez-le bien—qui ne la veut pas plus anarchiste que stérile.

"Un grand enseignement se dégage des élections qui viennent d'avoir lieu dans toutes les communes de France: c'est que les nouvelles couches sociales qui se sont installées aux affaires y ont démontré deux choses: leur compétence d'abord, et ensuite le sentiment de la responsabilité qui pèse sur elles.

"Mises en possession de ce gouvernement d'elles-mêmes, elles ont résisté aux efforts et aux entreprises du pouvoir clérical, et en même temps aux excitations malsaines et désordonnées d'un parti sans nom. Et, s'il faut dire le mot de demain, je pense que c'est à cette démocratie qu'il faut s'adresser, car il lui a suffi, au seuil de cette année 1881, de faire dans chaque commune, simplement et fortement, son devoir aux élections, pour dissiper immédiatement tous les nuages qui pesaient sur cette année qu'on représentait comme devant être une année de conflits, de discordes, de luttes, d'inquiétudes et de renversements. Songez donc, disait-on, élections municipales, élections législatives, élections sénatoriales; le peuple français va être livré à un dévergondage électoral sans précédents. Et alors on se mit à exciter les inquiétudes, à susciter les appréhensions, à alarmer l'industrie et le commerce, et à dénoncer de plus belle à l'Europe ce qu'on lui dénonce toutes les semaines régulièrement dans cette presse dont je parlais, que nous sommes à la veille de tomber dans l'abomination de la désolation.

"Les élections municipales ont eu lieu, vous en connaissez les résultats.

"Paix aux vaincus!

"Je dirai seulement que le dépouillement de ce scrutin a rendu l'année 1881 aussi claire, aussi connue que si elle avait déjà terminé son cours. On sait aujourd'hui, à n'en pas douter, ce que seront les élections législatives et les élections sénatoriales. Je ne veux pas m'amuser à [illegible] ce serait trop commode; mais je peux pourtant vous avertir que ces élections seront triomphales pour la démocratie, pour la République, pour la patrie!

"J'en ai assez dit, j'en ai même trop dit.

"Je ne terminerai pas sans porter, moi aussi, le toast de nos convives et le toast de nos visiteurs. On a dit: Aux conseillers municipaux, aux députés. Je dirai aux députés, aux conseillers municipaux! car il ne faut pas violer la hiérarchie. On a dit encore à la presse! eh bien, moi aussi—et cela vous étonnera peut-être—je dirai : A toute la presse!"

Excursions Bottes Poncé : E. Rouge.

La France en Tunisie.

La *Correspondance Havas* publie de nouvelles informations sur les exagérations auxquelles a donné lieu ce qu'on appelle très improprement la question tunisienne :

Cette question, dit-elle, existe beaucoup plus dans les colonnes de la presse que dans les rapports de la diplomatie. Abstraction faite des intérêts privés auxquels elle peut servir de paravent, il est de notoriété publique à Rome qu'elle a été inventée pour battre en brèche le cabinet Cairoli bien plutôt que pour répondre à un sentiment public italien. Pour lui donner une certaine consistance, M. Crispi fait entendre qu'il a l'appui de l'Allemagne. Or, quand on cherche les faits qui peuvent justifier une pareille allégation, on n'en trouve qu'un d'un ordre absolument opposé, c'est le très mauvais accueil rencontré par M. Crispi dans les hautes régions de la politique allemande, lors de son voyage à Berlin.

Aussi, à part quelques exceptions, le langage de la presse italienne, a-t-il été, sur cette question, beaucoup plus réservé qu'on ne le croit peut-être de l'autre côté des Alpes. Le public politique en Italie comprend fort bien que la France, en affirmant son protectorat sur Tunis, ne fait que mettre un nom à l'état de choses existant depuis la conquête d'Alger; que cette politique lui est impérieusement commandée par la sécurité de l'Algérie, que l'Italie, maîtresse de l'Algérie, n'agirait pas différemment que ne le fait aujourd'hui la France, et enfin que la colonie italienne à Tunis sera la première à profiter des nouvelles garanties de prospérité et de sécurité que le protectorat français ne peut manquer d'apporter aux affaires de la Régence.

Un fait certain et qui montre le caractère superficiel de cette petite agitation, c'est qu'elle n'a altéré en rien ni les rapports très amicaux qui existent entre les deux gouvernements, ni les sentiments de réciproque amitié qui unissent les deux peuples. La seule divergence pratique au sujet de Tunis entre les deux cabinets se rapporte à un câble sous-marin que les Italiens voudraient atterrir sur le sol de la Régence, en s'en réservant l'administration indépendante, tandis que la France, s'appuyant sur les conventions passées avec le bey, rappelle que ce câble doit venir se relier au sien. On voit que la question n'a rien de grave et ne justifie guère les préoccupations que des exagérations regrettables dans la presse des deux pays ont pu exciter.

On peut rapprocher de cette note ce que dit le *Standard*.

La France se trouve à Tunis à peu près dans la même position que l'Angleterre dans l'Afghanistan. La politique britannique à Caboul ou à Candahar provoque parfois les rires de certaines personnes. Mais les esprits sérieux savent et sont convaincus que permettre à l'influence russe de prendre pied dans l'Afghanistan serait un acte de folie et un suicide. Le gouvernement français pense de même en ce qui touche la Tunisie. Tout ce qu'il veut, c'est empêcher toute autre puissance d'y exercer une prépondérance, non point avec l'intention de s'emparer elle-même des Etats du bey, mais avec la résolution de tenir à distance toute ambition qui pourrait y exercer une action hostile à ses intérêts. Le *Standard* ne croit point que l'Italie ou aucune autre puissance ait à craindre de la part de la France une velléité d'agrandissement territorial en Afrique. La France veut garder ce qu'elle a et mettre ses possessions actuelles à l'abri, en prévenant toute cause d'alarme ou tout surcroît de dépenses.

Des variétés à l'Etoile Rouge.

Elections en France.—Une élection législative a eu lieu le 23 janvier dans la 1re circonscription de l'arrondissement de Versailles. M. Journault, ancien député de la 2e circonscription, démissionnaire par suite de sa nomination au poste de secrétaire-général du gouvernement de l'Algérie, et qui depuis a donné également sa démission de secrétaire-général, a été élu, en remplacement de M. Albert Joly, décédé. Il n'avait pas de concurrent.

Les élections au conseil général de la Seine ont eu lieu également dans les huit cantons situés hors de Paris. Tous les conseillers sortants ont été réélus. Il y aura ballottage dans un seul canton, celui de Charenton.

Toulouse, 24 janvier.—A Conseil rouge, municipalité cramoisie.—Le nouveau maire est le citoyen Castelbon, ex-commandant des fédérés de la Commune Toulousaine. Le programme municipal annonce la séparation de l'Eglise et de l'Etat; la suppression des processions, l'enlèvement de la statue de sainte Germaine.

Les adjoints sont naturellement des ultra-radicaux.

Lyon, 24 janvier.—M. Vial, juge d'instruction chargé de l'affaire de la femme coupée en morceaux, a reçu une déclaration très importante.

La victime serait la soeur de Madeleine Hoffmann, la mère de Vile, qui est arrêtée avec les deux autres femmes et son fils.

L'âge de la morte, ses cheveux, ses traits ont une très grande ressemblance avec ceux de Madeleine Hoffmann.

—On écrit de Toulon, le 15 janvier, au *Petit Marseillais* :

"Les scaphandriers ont déclaré que la machine du *Richelieu*, ainsi que les chaudières, n'avaient nullement souffert. Il est certain maintenant que le vaigrage et la membrure du vaisseau n'ont pas été atteints par le feu. Ces constatations viennent confirmer la certitude de conserver le *Richelieu* à la France."

—Un docteur-médecin, appelé chez un charlatan, se plaignait d'avoir été dérangé pour une bagatelle.

—Ce n'est pas une bagatelle, monsieur, j'ai avalé par mégarde une de mes pilules, répondit celui-ci.

Encore une étoile: on fonde l'Etoile Rouge.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester, New York :

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé : le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi sa remarquable efficacité curative dans les maladies invétérées et soi-disant incurables de Bright en cette ville. Dans quelques-unes de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnées par les docteurs des deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées, il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,

C. A. HARVEY.

M. E. Hodge, Cumberbridge, Mich., dit: J'ai souffert de l'Asthme pendant des années, et il n'y a que le "Only Lung Pad" qui m'ait soulagé immédiatement. Je puis le recommander comme le plus grand remède qui ait jamais été produit. Voyez l'annonce.

Le marquis est entré soucieux. Il a une affaire pour le lendemain et ses témoins viennent à la fin du dîner pour conférer avec lui.

La nouvelle ne tarde pas à se répandre à la cuisine et voilà les gens commentant l'événement.

—Monsieur le marquis, dit le valet de chambre, a essuyé un affront qu'il veut laver.

—C'est drôle, interrompit alors la fille de cuisine. Les affronts ne sont pas comme les assiettes. On essuie les affronts avant de les laver, tandis que les assiettes, je les lave d'abord et je les essuie après.

Entre aveugles :

—Tis tons, toi, pourquoi est-ce que tu te chausses tuchurs à l'Etoile Rouge!

—Parce que c'est là que chez fait le plus clair à mon affaire.

Deux huissiers lapidés.

On écrit de Barcelone (Espagne) au *Petit Marseillais* :

"Un huissier de la province de Salamanque s'était rendu à Matilla de los Canos, assisté de son clerc, pour instrumenter contre un paysan. Dès qu'on apprit son arrivée dans le village, des femmes se portèrent devant la maison de celui-ci, poussant des cris de mort contre l'officier public. L'huissier fit fermer la porte. Les femmes tentèrent de l'enfoncer, et, n'y parvenant pas, elles cassèrent les vitres des fenêtres à coups de pierres. On proposa de mettre le feu. La proposition ayant été adoptée, on alla chercher du pétrole et des allumettes.

"A l'intérieur, l'huissier et son clerc suivaient avec une émotion croissante les péripéties de cette scène. Ils espéraient toujours que l'autorité, enfin informée de ce qui se passait, viendrait rétablir l'ordre et les arracher au péril. Cependant les préparatifs d'incendie avançaient, la colère de la foule acquérait un caractère de plus en plus menaçant, et les secours n'arrivaient pas. "Il ne faut pas qu'ils en sortent! A mort les brigands! Voleurs!" criaient les mégères.

"Quand ils virent que c'en était fait d'eux et que la défense qu'ils pourraient opposer au flot des assaillants ne suffirait pas à les sauver, l'huissier et son clerc se décidèrent à sauter par une croisée de derrière qui donnait sur la campagne. Des hommes les aperçurent et les signalèrent à la foule. Une poursuite à coups de pierre fut alors organisée contre eux.

"Pendant vingt minutes cette meute sauvage s'acharna contre les deux victimes. Ce n'était pas assez des femmes, les hommes du village étaient en effet venus les renforcer. Environ deux cent cinquante personnes se trouvaient ainsi lancées contre ces deux pauvres hommes.

"On parcourut 3 kilomètres d'une course échevelée, haletante, après lesquels, les deux victimes s'arrêtèrent épuisées. Cinquante projectiles fondirent sur leurs corps. Le clerc tomba la tête ensanglantée. C'est en vain que l'huissier tente de parlementer avec cette foule. Les femmes s'avancèrent, chargèrent le moribond sur leurs épaules et poussèrent l'autre devant elle en l'insultant encore. On parvint ainsi jusqu'au village.

"A ce moment, deux gardes civils arrivaient tout essoufflés. L'ordre se rétablit; les groupes se dissipèrent; on manda un médecin, mais au premier pansement le pauvre clerc rendit le dernier soupir.

"C'est alors que le juge municipal fit son apparition sur le théâtre des événements et dressa procès-verbal.

"Quant à l'huissier, le corps couvert d'ecchymoses et de blessures, il est en danger de mort depuis huit jours."

Les étrangers ne doivent pas manquer de faire leurs achats de chaussures à l'Etoile Rouge.

Dernier écho du Jour de l'An.

Un ouvrier se présente chez un industriel du faubourg Saint-Denis.

—Monsieur, je vous la souhaite bonne et heureuse.

—Merci, mon ami.

—Je viens pour mes étrennes.

—Qui êtes-vous donc? Je ne vous reconnais pas.

—C'est moi qui viens toujours emprunter votre brouette.

L'Union Française.—Le comité de secours siégera au bureau de l'Union, 9, rue St-Louis, à partir du 10 courant, de 9 à 3 heures, pendant 3 jours, à l'effet de recevoir les demandes de secours qui pourront lui être adressées pour les inondés.

Pour la Direction,

H. BILLARD, Secrétaire.

10 fév—3t

Bureau du New-Orleans R. R. Co.—Nouvelle-Orléans, 9 février 1881.—En vue de l'inondation et afin de donner aux visiteurs la facilité de la voir, cette compagnie fera courir ses chars de l'enseigne de la rue Canal et Dauphine, au coin des rues Broad et Dumaine, aller et retour, et de l'enseigne des rues Canal et Bourgogne au coin des rues Ursulines et Broad, aller et retour.

HENRY LARQUIÉ, Président.

10 fév..2t

Avis Religieux.

Neuvaine de St-Barthélemy.

Pendant trois jours, commençant demain VENDREDI 11, à 6 heures du matin, à l'église de St-Antoine de Padoue, le Très Saint Sacrement sera exposé pour l'adoration des fidèles de manière à obtenir l'intercession de St Barthélemy à cessation de l'inondation de la ville. Les prières commenceront à 6 heures du matin et à 7 1/2 heures de l'après-midi, tous les jours.

10 fév—3t

Nouvelle-Orléans, 9 février 1881.

Avis est par le présent donné que le certificat No 2308, pour cinq actions du Fonds Capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, fait à mon ordre le 30 avril 1880, a été perdu ou égaré et le public est prévenu de ne pas le négocier, ayant déjà fait application pour un nouveau certificat.

Mme AIMÉ REBAUD.

10 fév—10,17,24—mars 3,10,17.

Numéros pour Voitures et Fiacres.

Département des Finances.

Hôtel de ville,

Nouvelle-Orléans, 10 février 1881.

Les numéros de licence pour Drays, Wagons et autres véhicules sont maintenant prêts à être livrés à ce bureau. Les personnes devront se présenter immédiatement et se procurer leurs licences de manière à éviter les frais et les ennuis.

E. T. WALSHE, Administrateur des Finances.

10 fév—au 28

Avis.

Les passagers par la voie du Louisville & Nashville R. R. partiront par les trains de West End, au coin des rues Carondelet et Canal à 8 heures du matin, jusqu'à nouvel ordre.

J. H. SMITH, Agent de billets.

10 fév—1f

Nouvelle Route

POUR LA HAVANE et KEY WEST

Par la Pensacola Steamship Company.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE

Le steamship de première classe

"ADMIRAL"

Partant de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis matin, à 7 heures, par le Louisville & Nashville R. R. arrivant à Pensacola, se reliant à l'Admiral pour la Havane arrivant à Key West le Lundi soir. Pour plus amples informations et billets, s'adresser à

J. H. SMITH, Agent de Billets du L. & N. R. R. Sous l'hôtel St-Charles.

10 fév—

PLANT DE RIZ.

PLANT DE RIZ DE CHOIX DE LA CAROLINE ET DU HONDURAS (Garanti, sans tache)

A vendre, à BON MARCHÉ, par

ERNST & Cie., 100 rue Julia.

10fév—1m

B. TREMOULET,

No 7 rue Decatur, vis-à-vis la Poste,

OFFRE en vente à l'occasion des fêtes, un choix varié des meilleurs

VINS, COGNACS, LIQUEURS WHISKIES, &c.,

au gré des acquéreurs, par

BOUTEILLE, DAMEJEANNE OU PLUS.

LIVRAISON A DOMICILE.

VINS DE DESSERT, d'origine. CHAMPAGNES à la vogue. MADERE, le meilleur en ville. SHERRIES et PORTOS, très vieux WHISKIES, Rye Bourbon et importé.

LIQUEURS IMPORTÉES les plus fines.

Venez voir par vous-même avant de vous pourvoir ailleurs. Souvenez-vous que vous pouvez acheter en quantité à votre gré.

B. TREMOULET,

No. 7 RUE DECATUR.

Vis-à-vis de la Poste

19 déc—

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

P.C. Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, portes, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude. Octobre—1an. DMerV.

Avis.

Nlle-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 93,586, tirage à numéro simple, classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres, mardi, le 8 février 1881, ledit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de Juan José Libano, No 85 rue Royale, entre Conti et St-Louis, Nlle-Orléans, Lne. et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom : J. KERN.

Résidence : 101, rue St-Louis, Nouvelle Orléans, Lne.

10 fév—1f PP

Avis.

Nlle-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 25,789 tirage à numéro simple, classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, mardi, 8 février 1881, ledit billet ayant coûté la somme de Une Piastre, aux bureaux de J. Y. Dysart, No 126 rue Commune, entre Camp et St. Charles, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom : FRANK A. LEE.

Résidence : No 165 rue Commune, Nlle-Orléans.

10 fév—1f

Avis.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection le billet entier No 47,964, tirage à numéro simple, Classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Deux Mille Cinq Cents Piastres, le mardi, 8 février 1881, ledit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de M. Castillo, No 142 rue du Canal, Nlle Orléans, Louisiane, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom : CHAS. G. ANDRY.

Bureau : No 14 rue Carondelet.

10 fév—1f PP. Nlle-Orléans, Lne.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.—La buvette avec privilège du buffet ainsi que le vestiaire pour le bal qui aura lieu le Samedi, 19 février, à la salle des Odd Fellows, seront vendus à l'enchère, à l'Asile, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman, VENDREDI prochain, 11 du courant, à 7 heures du soir.

MM. les Sociétaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu après la vente.

Par ordre du président,

J. SCHWEITZER.

L. SIMON, secrétaire. 9 fév—3t

Notice.

LE dernier ouragan et les dernières pluies n'ont causé aucune interruption dans le roulage des trains sur le Grand Chemin de Fer de Jackson.

J. W. COLEMAN, Ass'g G. Pa.

7 fév—3t

ARBOREZ VOS DRAPEAUX.

Proclamation par Warwick,

MARÉCHAL-COMTE de L'EMPIRE.

A tous les loyaux sujets de Sa Majesté le Roi de Carnaval, Salut :

Attendu que la fête annuelle de notre très gracieux souverain Rex est proche, tous ses loyaux sujets sont priés d'arborer en son honneur l'étendard royal sur leurs maisons, bureaux et magasins, MERCREDI, 26 janvier 1881 et pour témoigner la joie que leur inspire son prochain retour et de l'y maintenir jusqu'au lendemain du Mardi Gras.

DIEU SAUVE LE ROI!

WARWICK, Comte-Maréchal de l'Empire.

Officiel : ESPY, 7me Secrétaire.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1881, et la 1000me du règne de Sa Majesté. 26janv—1m—Mar Jeu Dim.

TROIS NÉCESSITÉS :

L'Eau, la Lumière et un Bon Annuaire (City Directory).

Ne manquez pas de vous procurer, un

City Directory de Soards de 1881,

qui se vend maintenant.

Prix de l'abonnement, la carte y comprise....$5

La seule CARTE DE VILLE sera, prix: 50 cents, accordée aux commerçants.

ECHANGEZ VOTRE ANNUAIRE!

Nombre de pratiques sont parvenues aux éditeurs relativement à des Annuaires vendus par des colporteurs, des imposteurs, etc. Afin de mettre un terme à cette pratique, nous suggérons qu'il soit fait usage de petites chaînes au moyen desquelles les annuaires pourraient être attachés aux bureaux, aux comptoirs. Ces chaînes s'achètent dans tous les magasins de quincaillerie, 25 cents y compris l'installation au titre de fer nécessaire pour l'adaptation des livres qui seront ainsi attachés. Tout Annuaire offert en vente pour une somme moindre que le prix sera volé.

L. SOARDS & CIE, éditeurs,

No 5 Passage Commercial, coin de la rue Camp. 6 janv—1m

PHARMACIE E. MARTIN, 149 rue de Chartres,

V. MARY, Successeur.

Cette pharmacie fondée en 1822 vient d'être entièrement renouvelée, son stock est frais et convenable, ses prix sont modérés. Les prescriptions y sont préparées jour et nuit avec le plus grand soin.

Une visite à cet établissement convaincra les plus incrédules. 6 fév—1a DMJ

A VENDRE,

DU PLANT DE RIZ DE CHOIX DU HONDURAS ET DE LA CAROLINE.

ALLEN & SYME,

89, 91 et 93 rue Tchoupitoulas.

8 fév—6f

A Louer.

UNE propriété contenant environ deux cents arpents de terre cultivable, parfaitement adaptée à la culture du riz avec maison de résidence, hangars à maïs, écurie et savane. Le tout à des conditions très libérales. S'adresser à M. TIBQUIT, Welcome P. O., St. James.

26janv—1m Sam Mar Jeu

On demande

UNE BONNE CUISINIERE créole, et un bon GARÇON DE SALLE à manger, de couleur, qui se rendra volontiers généralement utile. Recommandations requises des dernières personnes chez lesquelles ils auront travaillé. S'adresser, au No 30d, rue Dauphine, de 10 à 3 heures. 6 fév—6f

A louer,

UNE CHAMBRE à coucher, meublée, avec salon au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher au premier étage, également meublées et donnant sur un balcon, situées rue du Canal No 266, entre Marais et Villeré, le tout avec ou sans pension. On exigera de bonnes références. S'adresser sur les lieux de 8 heures à 10 heures du matin et de 4 à 8 heures P. M. 4 fév—6f

Demande

UN jeune homme et sa mère munis des meilleures recommandations, désirent trouver une occupation à la campagne, chez une famille honorable. Le jeune homme enseignerait à de jeunes enfants et au besoin, ferait une tenue de livres. Sa mère s'occuperait de couture.

RENSEIGNEMENTS—Au Bureau,

A Monseigneur PERCHÉ, archevêque de la Nlle-Orléans.

A M. T. GUYOL, notaire, Gallier Court;

A M. A. ROBERT, avocat, rue Royale.

S'adresser : L. W. PLICQUE, aux soins de T. G. Rosier, rue Solidelle, entre Bagatelle et St-Antoine, Nlle-Orléans, Lne. 4 fév—

Avis aux consommateurs de gaz.

RÉDUCTION DE PRIX.

Bureau de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans,

14 janvier 1881.

A PARTIR du 31 mars prochain, le prix net du gaz sera réduit à deux piastres par 1000 pieds cubes, pour prompt payement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

JAMES JACKSON, Président.

15 janv—3mPP

A. Brousseau's Son,

17 RUE DE CHARTRES.

TAPIS

DES DERNIERS GENRES ET MODELES

Le plus grand stock du Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE.

Les prix conviendront à tous.

9 janv—

Mme RAPHO,

29......RUE BOURBON......29

Spécialité de bonnets de linge, bonnets à ruban, cols et manches empesés, unis, brodés et fantaisie, linge confectionné pour dames, pantalons, chemises, camisoles, jupons, poignets, robes de baptême, robes courtes, [illegible] 10 [illegible]

19 déc—D. Mer V.—2m.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. - Nouvelle-Orléans, 7 février 1881.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie tenue Mardi, le 11 janvier 1881 conformément à sa charte, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante

JAMES JACKSON,	D. F. KENNER,
B. BISCOE,	S. H. KENNEDY,
J. W. BURBRIDGE,	THOS. J. SEMMES,
JOHN GEDDES.	

Et à une réunion pour l'organisation, tenue ce jour, les officiers suivants ont été élus à l'unanimité :

JAMES JACKSON, Président.

JOHN GEDDES, Vice-Président;

V. VALLOIS, Secrétaire.

F. E. RICHMOND, Trésorier.

V. VALLOIS, Secrétaire.

8 fév—7f

AVIS.—Les actionnaires dont les noms suivent, sont priés de passer au bureau du soussigné, pour collecter les dividendes sur leurs actions du "N. O. Credit Foncier Association" en liquidation

Antonio Pons, 4 actions.

N. Samuel, 4 actions.

Dr J. E. Eyland, 5 actions.

John Jackson, 4 actions.

G. PASCAL.

Chairman des commissaires liquidateurs.

8 fév—6f Nos 74 et 76 rue Poydras.

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.—Coin des rues Toulouse et Villeré, Vieux Bassin.—Nouvelle-Orléans ce 7 février 1881.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 17 du mois de janvier 1881, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de la Compagnie pour l'année suivante

B. Saloy,	Victor Pédélahore,
Jules C. Denis,	Jos. Boyle,
Jno McVittie,	Louis Gagnet,
Ant. Carrière,	Flerville Foy,
A. D. Dorsecourt.	

Et à une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, M. B. SALOY, a été réélu Président de la compagnie, M. JULES C. DENIS, vice-président, et P. TISNE Jr, secrétaire et trésorier.

P. TISNE, Jr. Secrétaire.

8 fév—3f

Bureau du New Louisiana Jockey Club. No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 5 février 1881.—Les membres du New Louisiana Jockey Club sont, par le présent, notifiés qu'ils peuvent obtenir leurs insignes (badges) pour la saison du Carnaval en s'adressant à

G. W. NOTT, Secrétaire.

5 fév—1f

VINCENT MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud, Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,

—ET—

11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMERICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr P. B. Gaudet, 183 rue Dumaine.

E. L. Taney, M. D.	C. Délery, D. M. P.
E. Harrison.	Capdevielle, D. M. P.
Des C. Holliday, M. D., 98 rue St-Charles.	
Dr Fagot.	Aleès Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P.	Théo Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a redoublé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol où il y tiendra son restaurant cette année comme précédemment, s'efforçant de conserver à cet établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 28 février afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter.

30 janv—6m D. Mar J.

SOIERIES, SOIERIES.

Nous offrons maintenant le plus grand assortiment de

Satins Brochés,

Satins Unis,

Satin Merveilleux,

Cold Surats,

Crêpe de Chine,

Mousseline Surat,

Gaze Lamée,

Tissus Soie, etc, etc.

D. H. HOLMES,

13 Bourbon | 155 Canal | 14 Dauphine.

6 fév—

MAGASIN D'ART

—DE—

LILIENTHAL,

121 - RUE DU CANAL - 121

(Bâtisse Touro.)

PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Modèles.

Je ferai les

Photographies les meilleures et les dernières genres

et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions

Plus raisonnables que jamais

eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.

5 déc—

Importation Directe!

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en

MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,

dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

[illegible]

Fourrures Capes, Manchons, etc,

—ET—

Jupons de Feutre de Fantaisie.

9 janv—

ACCOMMODATION GÉNÉRALE.

Afin de satisfaire ceux qui ne peuvent faire leurs achats pendant les jours de semaine

L'Etoile Rouge

OUVRIRA

LE DIMANCHE JUSQU'A UNE HEURE

LE DIMANCHE

JUSQU'A UNE HEURE.

LES ACHETEURS

De la Campagne

trouveront qu'il est de leur intérêt d'acheter leurs chaussures à

L'Etoile Rouge.

LES MESSIEURS

trouveront un grand assortiment de BOTTINES FINES en tous genres, de BRODEQUINS chevillés et cousus, de PANTOUFLES, etc., etc.

ESCARPINS VERNIS!

ESCARPINS VERNIS!

La grande vogue pour bals et soirées. Cet article ne se trouve qu'à

L'Etoile Rouge.

Bottes blanches Escarpins blancs Escarpins roses Escarpins bleus	pour dames	pour bals et soirées

Les grandes nouveautés, en chaussures, ne sont en vente qu'à l'ETOILE ROUGE, seule maison au Sud faisant fabriquer spécialement pour son commerce.

Le public,

Acheteur ou non acheteur,

est prié d'honorer

L'ETOILE ROUGE

d'une visite.

Prière de demander les catalogues de la maison. On les expédie sur demande dans toutes les parties du pays.

L'ETOILE ROUGE	Véritable maison du grand bon marché.	L'ETOILE ROUGE	La plus vaste maison de détail du Sud!	L'ETOILE ROUGE
	Vente à prix fixe.		Seule maison au Sud vendant au détail sur consignation.	

L'Etoile Rouge!

Coin Canal et Baronne.

NLLE-ORLÉANS, LNE.

ARTHUR DURIEU, PROPRIÉTAIRE.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

59 Rue de Chartres,

COIN BIENVILLE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

VIENT de déballer un très grand assortiment de livres, comprenant les collections complètes des auteurs modernes.

Editions illustrées à bon marché—de Dumas, Montépin, Capendu, Ponson du Terrail, Eugène Sue de Lamothe, Goudrcourt, Soulié, Duplessis, Dubois Gobey, etc., etc., etc.

HENRI GREVILLE—

La Maison Frapper	2 Vols.	$2 00
Dosia	1	1 25
Nouvelles Russes	1	1 25
Lucie Rodey	1	1 25
Ariadne	1	1 25
Les Epreuves de Raïssa	1	1 25
Sonia	1	1 25
Marier sa fille	1	1 25
L'Héritage de Xénie	1	1 25
L'Amie	1	1 25
La Niania	1	1 25
La Koussaïne	1	1 25

Vast Ricouard—

La Vieille Garde......1......1 25

Théophile Gautier, Mlle de Maupin—Le Roman de la Momie — Spirite — Les Jeunes France......$1 25 le vol.

Camille Flammarion, Récit de l'Infini, les Mondes réels et les Mondes Imaginaires—La Pluralité des Mondes Habités......$1 40 le vol.

La terre au ciel......2 50

Mme Augustus Craven,—

Récit d'une Soeur......2 vols......$3 00

Fleurange......2......$2 40

Emile Zola, L'Assommoir, Nana, Les Soirées de Médan, le Roman Expérimental...$1 25 le vol.

Le Rev. P. Didon, Indissolubilité et Divorce......$1 25

Alph. Daudet, Froment Jne et Risler aîné......$1 25

H. de Balzac, OEuvres complètes éd. in 18° broché, chaque volume......50

A. Debay, Hygiène et Physiologie du Mariage......$1 25

Nouvelle Bibliothèque choisie, collection grand in 18° Dentu éditeur.

Romans et nouvelles, des meilleurs auteurs contemporains à 40 cts le volume.

Papiers peints, assortis et bordures.

Papeterie, articles pour l'école, livres classiques, ouvrages de Piété, Paroissiens, images, etc., etc., chapelets et médailles.

Régistres, Papiers écolier Encres, Plumes, etc.

Reliure, la maison se charge de toutes sortes de reliures aux prix les plus réduits.

Cabinet de Lecture 75 cts. par mois.

23 jan—

MODES ET ROBES.

Modes d'Automne et d'Hiver

—CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Couture,

15......RUE BARONNE......15

En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens

en soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles.

Toques et Capottes

pour fillettes et enfants.

Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est

LA CONFECTION DES ROBES,

selon les dernières et les plus élégants modèles de Paris.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SCENE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15......RUE BARONNE......15

7nov—6m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 FEV—CLASSE No 38

Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques :

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie. aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tambours, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse :

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

29jan—

GRAND DEPOT DE TAPIS ET DE TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO., 100 RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures. Nattes de Chine et [illegible] de l'Inde et de Berlin. Axminster, Moquette et Velours. Carpets, Bruxelles, et tapisseries de 3 plis, [illegible].

Corniches et Corniches à tringles, dernière genre de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs. Ameublement en Damas, Laine, Coton, Satins de toutes les qualités.

Articles de tous genres pour tapissiers.

21sept—6m

C. ROUYER,

COIN

CHARTRES et CONTI.

L'USAGE établi de faire, une fois l'an, des Cadeaux, et le moment de cette époque approchant, j'invite le public à venir visiter mon Stock de Marchandises, choisi spécialement pour cet objet et qui par la modicité des prix défie toute concurrence. J'offre à vendre le plus fin et le bel assortiment de Montres, Bijouterie, Pendules, Jumelles d'Opéra, Lunettes, Pince-nez; aussi, Services d'Argenterie pure, tels que Couverts de table, Demi-couverts pour enfant, Gobelets, Rondeaux de serviettes, etc., etc.

Spécialité pour les Couverts Alfénide et Orfèvrerie en Plaqué. 1 jan—DMJ

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT,

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 4 oct—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.

12 jan—1m D Mar J

JOUISSANT de la CONFIANCE PUBLIQUE DEPUIS 1829.

Sirop Pectoral Balsamique de DUCONGÉ.

Le soussigné prend ce moyen d'informer le commerce et le public que, par un achat récent, il est devenu le seul propriétaire de ce sirop végétal bien connu. Ayant fait un long apprentissage dans la préparation de ce sirop sous celui qui l'a composé, il est résolu à lui conserver la haute réputation d'excellence dont il jouit depuis plus d'un demi-siècle. Pour toutes les affections des poumons, telles que: Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachements de sang et Coqueluche, sa merveilleuse efficacité a été reconnue dans toutes les familles du Sud et de l'Ouest. Il a été aussi trouvé souverainement bon pour les désordres inflammatoires tels que, Rhumatisme, Diarrhée et surtout dans des cas de Dyssenterie. A cause de sa composition particulière, il se conserve pendant des années sans fermenter et sa saveur agréable est des plus douces au palais.

Donnant mon attention personnelle à la soigneuse préparation du sirop, ainsi qu'à son bon effet et l'expédition de chaque caisse, j'ose espérer mériter le patronage très grand dont jouit le sirop depuis si longtemps et à si juste titre.

F. E. DUCONGÉ, Seul Propriétaire,

Laboratoire 107 rue Royale, N. O., Lne.

A vendre par tous les droguistes.

30 jan—3mDMaJ

Vins, Sardines, Olives etc, en magasin et à livrer.

140 barriques Vin de Bordeaux, R. Chermont & Co., etc.

100 1/2 barils Vinaigre de Vin, français et allemands.

300 caisses Cerises et Fruits à l'eau-de-vie, T. Cossard.

50 .. Liqueurs—Chartreuse, Dantzick, &c.

600 .. Vermouth, Noilly, Pratt & Co, et Martini Sola & Co.

[illegible] .. Sardines de choix, Sardines Lemarchand, [illegible], Cèpes, Pâtés, Truffes, Petits Pois, Champignons, [illegible] Variantes, [illegible]